

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2270

présenté par
Mme Dubost, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer à la troisième occurrence du mot :

« de »,

les mots :

« d'un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel